

Un budget rigoureux

Le conseil municipal de Chabreloche s'est réuni sous la présidence du maire, Christian Genest et en présence du percepteur, monsieur Cabanes, pour voter le compte administratif et le budget 2016. En préambule, monsieur le percepteur a souligné la bonne gestion de la commune et a appelé comme l'an dernier à la vigilance et à la prudence.

Baisse attendue des recettes mais pas d'augmentation des taux d'imposition

La dotation de l'Etat baisse encore cette année passant de 143 353€ à 125 908€. Le conseil municipal a décidé toutefois de ne pas répercuter cette perte de recettes sur les ménages et de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Gestion rigoureuse et économies

Une fois couvertes les dépenses de fonctionnement (salaires des agents travaillant pour la mairie, l'environnement, l'école ; acquisition de fournitures ; frais d'électricité, de télécommunication, d'assurance, remboursement des emprunts ...), l'enveloppe disponible pour de nouveaux projets ou opérations d'entretien en 2016 permet de programmer les éléments suivants :

- Plan d'eau : l'an dernier les travaux d'aménagement réalisés en régie par les employés communaux ont permis de rendre le cadre plus agréable et plus confortable ; en 2016 il sera installé une table de ping-pong : coût : 2000€
- Remplacement du chauffe-eau de la salle du foot : provision de 7847,96€ (en attente des devis définitifs)
- Remplacement du mobilier d'une classe au groupe scolaire : 5500€
- 1^{ère} tranche de travaux pour l'accessibilité des bâtiments communaux : 5000€

Le cimetière communal est complet et un agrandissement est indispensable cette année : des travaux seront réalisés sur un terrain appartenant à la mairie côté route de Saint-Thomas : provision de 30 641,35€ (en attente des devis définitifs).

Le projet de réouverture du poste à essence porté par la CCMT va entrer dans sa phase de réalisation : la part de la commune pour la démolition et la mise au propre des lieux : provision de 20 000€.

Enfin, le travail de réflexion et d'études entrepris sur la rénovation thermique du groupe scolaire va aboutir : le coût de l'étude de maîtrise d'œuvre et des travaux une provision inscrite pour 153 512,65€ (travaux d'isolation et remplacement de la chaudière) : les finances de la commune permettent d'envisager un prêt de 150 000€. Les élèves et les enseignants pourront ainsi travailler dans un cadre plus confortable et la commune poursuit sur la voie des économies d'énergie.

Enfin, concernant l'entretien de la voirie, des travaux de goudronnage pourront être réalisés cette année grâce à la CCMT qui a décidé d'apporter aux communes une aide exceptionnelle.

Travaux de traitement des châteaux d'eau seront entrepris cette année. Les prestataires ont été sollicités.